

ACP RÉSIDENCE BEAUREGARD

N° ENT. : 0891.909.852

SIÈGE SOCIAL : RUE CHAMPÊTRE 1 À 5100 JAMBES

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20/03/2023

LIEU : CENTRE ADEPS « LA MOSANE » - ALLÉE DU STADE 3 À 5100 JAMBES

OUVERTURE DE SÉANCE : 18H00

POINT 1 : VALIDATION DE L'ASSEMBLÉE : SIGNATURE DE LA LISTE DES PRÉSENCES ET DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Les 16 copropriétaires (sur 24) présents ou représentés comptabilisent 6.851/10.000^e des quotités de l'immeuble (voir liste de présence en annexe).

Le double quorum de présence étant atteint, l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer sur son ordre du jour.

Président de l'assemblée : M. DEFRESNE Christian

Secrétaire de l'assemblée : M. MATERNE Alexandre

POINT 2 : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2022 (01/01/2022 AU 31/12/2022) ET DU BILAN AU 31/12/2022.

Approuvez-vous les comptes de l'exercice 2022 et le bilan au 31/12/2022, tant à ce qui concerne les charges qu'en ce qui concerne la répartition de celles-ci ?

Vote à majorité absolue (50% + 1 voix)			
Voix exprimées : 6.851	Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
☞ La résolution est acceptée .			

POINT 3 : DÉCHARGES À DONNER POUR L'EXERCICE ÉCOULÉ :

A. Au conseil de copropriété

Acceptez-vous de décharger les membres du conseil de copropriété pour sa mission effectuée durant l'exercice 2022 ?

Vote à majorité absolue (50% + 1 voix)			
Voix exprimées : 6.851	Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
☞ La résolution est acceptée .			

B. Au commissaire aux comptes

Acceptez-vous de décharger le commissaire aux comptes pour sa mission effectuée durant l'exercice 2022 ?

Vote à majorité absolue (50% + 1 voix)			
Voix exprimées : 6.851	Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
☞ La résolution est acceptée .			

C. Au syndic

Acceptez-vous de décharger le syndic pour sa mission effectuée durant l'exercice 2022 ?

Vote à majorité absolue (50% + 1 voix)			
Voix exprimées : 6.851	Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
☞ La résolution est acceptée .			

POINT 4 : AUGMENTATION DU MONTANT DU FONDS DE ROULEMENT

Acceptez-vous de porter le montant du fonds de roulement à 11.500,00 €, soit une augmentation de 1.500,00 € ?

Vote à majorité absolue (50% + 1 voix)			
Voix exprimées : 6.851	Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
☞ La résolution est acceptée .			

POINT 5 : APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 (ART 3.89, §5, 16° DU CODE CIVIL) ET FIXATION DU MONTANT DES PROVISIONS TRIMESTRIELLES SUR CHARGES

Approuvez-vous le budget prévisionnel charges courantes de l'exercice 2023 de 39.304,64 € ?

Vote à majorité absolue (50% + 1 voix)			
Voix exprimées : 6.851	Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
☞ La résolution est acceptée .			

Les provisions trimestrielles seront recalculées sur base de ce budget.

POINT 6 : RAPPORT D'ÉVALUATION DES CONTRATS DE FOURNITURES RÉGULIÈRES (ART 3.89, §5, 12° DU CODE CIVIL)

Souhaitez-vous conserver tous les fournisseurs de la copropriété ?

Vote à majorité absolue (50% + 1 voix)			
Voix exprimées : 6.851	Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
☞ La résolution est acceptée .			

POINT 7 : ECLAIRAGES DES PARTIES COMMUNES : REMPLACEMENT DES AMPOULES ET TL PAR DU LED

Acceptez-vous de confier à l'électricien Bertrand HALLEUX le remplacement de toutes les ampoules et tous les tubes néons des parties communes par du LED et ce, au tarif en régie ?

Vote à majorité absolue (50% + 1 voix)			
Voix exprimées : 6.851	Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
☞ La résolution est acceptée .			

POINT 8 : ENTRETIEN DES EMPLACEMENTS DE PARKING PRIVATIFS EXTÉRIEURS

Acceptez-vous de confier au jardinier GUIDARINI la pulvérisation de désherbant bio des emplacements de parking privatifs extérieurs pour un coût de 120,00 € htva/an pour l'ensemble des emplacements ?

Vote à majorité absolue (50% + 1 voix)			
Voix exprimées : 6.851	Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
☞ La résolution est acceptée .			

Bien qu'il s'agisse de frais privatifs, ce supplément de 120,00 € htva sera réparti au prorata des quotes-parts de tous les copropriétaires.

POINT 9 : RÉFECTION DES JOINTS DE DILATATION DES BALCONS

Acceptez-vous de confier à la société Façades JOUFFROY la réfection de l'ensemble des joints de dilatation des balcons + le nettoyage des frontons de ceux-ci pour un coût total TVAC de 14.564,40 € ?

Vote à majorité des deux tiers (66,66% des voix)			
Voix exprimées : 6.851	Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
☞ La résolution est acceptée .			

Financement par le fonds de réserve.

POINT 10 : POINT DEMANDÉ PAR MONSIEUR BARTHELEMY : COMMANDE D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET DE RENTABILITÉ D'UNE INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES POUR NOTRE RÉSIDENCE.

Acceptez-vous de faire réaliser une étude relative au placement d'une installation photovoltaïque ?

Vote à majorité absolue (50% + 1 voix)			
Voix exprimées : 6.851	Pour : 0	Contre : Unanimité	Abstentions : 0
☞ La résolution est refusée .			

POINT 11 : FIXATION DU MONTANT DE LA CONSOLIDATION DU FONDS DE RÉSERVE POUR L'EXERCICE 2023

Proposition d'un appel de consolidation de 10.000,00 € à répartir pour l'exercice 2023. Acceptez-vous ?

Vote à majorité absolue (50% + 1 voix)			
Voix exprimées : 6.851	Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
☞ La résolution est acceptée .			

POINT 12 : DÉSIGNATION D'UN (COLLÈGE DE) COMMISSAIRE(S) AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 2023 (ART 3.91 DU CODE CIVIL)

Souhaitez-vous désigner M. COLLINET en tant que commissaire aux comptes pour l'exercice 2023 ?

Vote à majorité absolue (50% + 1 voix)			
Voix exprimées : 6.851	Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
☞ La résolution est acceptée .			

Le syndic précise que le contrôle des comptes doit s'effectuer pendant les heures de bureau.

POINT 13 : ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ JUSQU'À LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.

Souhaitez-vous élire Madame HENRY jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire ?

Vote à majorité absolue (50% + 1 voix)			
Voix exprimées : 6.851	Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
☞ La résolution est acceptée .			

Souhaitez-vous élire Monsieur DEFRESNE jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire ?

Vote à majorité absolue (50% + 1 voix)			
Voix exprimées : 6.851	Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
☞ La résolution est <u>acceptée</u> .			

Souhaitez-vous élire Monsieur DUPORTAL jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire ?

Vote à majorité absolue (50% + 1 voix)			
Voix exprimées : 6.851	Pour : Unanimité	Contre : 0	Abstentions : 0
☞ La résolution est <u>acceptée</u> .			

POINT 14 : DEMANDES OU OBSERVATIONS ÉCRITES DE TOUTE PERSONNE OCCUPANT L'IMMEUBLE EN VERTU D'UN DROIT PERSONNEL OU RÉEL MAIS NE DISPOSANT PAS DU DROIT DE VOTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (ART 3.89, §5, 6° DU CODE CIVIL)

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, le Président lève l'assemblée à 19h50.

Le président,
Christian DEFRESNE.

Pour la srl GERALEX, syndic,
Alexandre MATERNE.
Agent immobilier agréé IPI n°511.483

Le secrétaire,
Alexandre MATERNE.

Les copropriétaires,

M. Defresne
M. Materne
M. ...
M. ...
M. ...
M. ...
M. ...

Feuille de présence

Assemblée générale du 20/03/2023 à 18h00
Allée du Stade 3 5100 Jambes

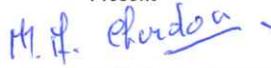
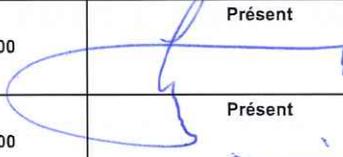
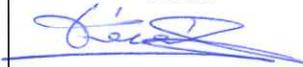
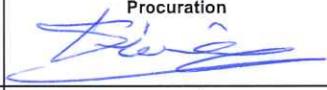
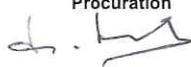
BEAUREGARD (N. Entr. : 0891.909.852) Rue Champêtre, 1
5100 Jambes 01/01/2023 - 31/12/2023

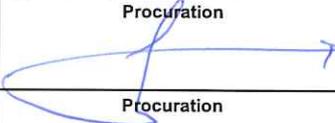
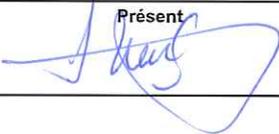
GERALEX SRL

Clos des cerisiers, 8 5020 Vedrin Tél. : 081/30.21.98 / Fax : Numéro BCE : 0819.888.540 Numéro assurance : AXA Belgium 730.390.160

Assemblée générale du 20/03/2023

BEAUREGARD (N. Entr. : 0891.909.852) Rue Champêtre, 1 5100 Jambes

Copropriétaire	Quotités	Signature	
		Présent	Procuration
BAILLY Michel	419.000	Présent	Procuration
BARTHELEMY-LALOUX Claude	372.000	Présent 	Procuration
BERTRAND-CHERDON Pierre	409.000	Présent 	Procuration
COLLINET-HALLOY-COLLINET	298.000	Présent	Procuration 
DEFRESNE-DEBODENANCE Christian	564.000	Présent 	Procuration
DESGAIN Olivier	288.000	Présent 	Procuration
DETONGRE Aubin	395.000	Présent	Procuration
DONY Angélique	387.000	Présent	Procuration
DUPORTAL-D'HOE Jacques	384.000	Présent 	Procuration
GILLIS-FRAIKIN René	495.000	Présent 	Procuration
HALLEUX Gontran	385.000	Présent	Procuration
HANSE Frédéric	411.000	Présent	Procuration
HENNUY Michel	298.000	Présent	Procuration 
HENRY Stéphanie	585.000	Présent 	Procuration
HOTE-BOUCHAT	382.000	Présent	Procuration
JORDANT-GERARD Pascal	382.000	Présent 	Procuration
LAFONTAINE Jean	830.000	Présent	Procuration 

MARIQUE-MICHAUX Jacques	395.000	Présent 	Procuration
RICHARD Martine	298.000	Présent 	Procuration
RICHIR Karl	543.000	Présent	Procuration 
VAN EECKHOUT Marc	416.000	Présent	Procuration
VANDENHOVE Sybille	299.000	Présent 	Procuration
VAUSORT	354.000	Présent	Procuration
WILMET-STEVANT-DUBOIS	411.000	Présent 	Procuration
Totaux :	10000.000		24

Les membres du bureau certifient exacte la feuille de présence faisant apparaître que 16/24 - 6851/10000^{èmes} copropriétaires sont présents ou représentés.

A la présente sont annexés :
_____ pouvoirs,

Le Président,